

Qui suis-je, Esprits que l'on admire ;
 Je ne suis pas ce que je suis
 Si j'ai pouvoir de vous le dire.

ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

Après les Remontrances du Parlement de Paris, sur les affaires qui l'agitent si fort depuis l'Arrêt du 2. Mars, après le Lit de Justice & les réponses également vives & terrassantes qui lui ont été données (*), il a arrêté néanmoins d'en faire encore sur l'exécution d'un Arrêt du Conseil d'Etat du 22. Mars dernier, rendu à l'occasion d'un conflit de juridiction qui s'élevoit entre ce Parlement & celui de Bretagne; le Roi a bien voulu recevoir ces nouvelles représentations le 13. Avril, & y a fait la réponse suivante : *Il n'y a rien, dans ce qui vient de se passer, qui puisse mettre en danger l'état, la fortune & l'honneur de mes Sujets; mon Parlement ne peut ignorer l'attention avec laquelle je maintiens l'exécution des Ordonnances à cet égard. J'ai voulu, dans un Procès important, prévenir un conflit qui s'élevoit entre deux de mes Cours, & sur lequel il n'appartenoit qu'à moi de statuer. Les ordres que j'ai été obligé de donner n'ont eu d'autre objet que la plus prompte*

D d 2 *exécution*

(*) Voyez nos précédens Journaux, & entre autres celui d'Avril dernier.